

Rennes, le 28 novembre 2017

PROLONGATION DU GLYPHOSATE : LES VICTIMES DES PESTICIDES ECOEUREES !

Jusqu'à quand ? C'est la question que se posent les victimes des pesticides et ceux qui les soutiennent . Jusqu'à quand va-t-on autoriser ces produits qui tuent des humains, détruisent les familles, saccagent la biodiversité et la nature que nous souhaitons laisser à nos enfants et petits-enfants ?

Le 3 novembre dernier, des victimes des pesticides et leurs proches ont adressé une lettre (aujourd'hui signée par 44 personnes) à Mr Macron pour lui demander l'interdiction immédiate du glyphosate.

Aujourd'hui nous apprenons le renouvellement de son autorisation pour 5 ans. Le business l'a emporté sur la santé. Les victimes et ceux qui les soutiennent sont écœurés.

Pour nous qui voyons toujours plus de malades venir vers notre association pour être réconfortés et défendus, **cette décision est criminelle.**

Ce n'est pas un tweet du président promettant l'interdiction en France du glyphosate dans 3 ans qui nous consolera. Déjà la FNSEA se répand sur les ondes pour dire qu'elle s'y opposera et gagnera devant les tribunaux. Jusqu'à présent, le gouvernement a été aux ordres de la FNSEA et nous craignons bien que ce tweet ne soit que de la poudre aux yeux.

Pour notre part, victimes des pesticides et leurs proches, nous continuons de nous battre pour obtenir l'interdiction définitive et totale de tous ces « produits phytopharmaceutiques » qui sont des poisons pour l'homme et la nature. L'agriculture biologique démontre tous les jours qu'elle peut produire des aliments sains sans pesticides, tout en dégageant un revenu correct et en respectant la nature.

LE COLLECTIF DE SOUTIEN
AUX VICTIMES DES PESTICIDES DE L'OUEST

Contacts:

Michel Besnard – 06 73 19 56 07 Yvette Rayssiguier – 06 98 53 56 62

PJ: Lettre des victimes des pesticides au Président de la République